

QUESTIONNAIRE DASH SUR LES INCAPACITÉS RELIÉES À UNE ATTEINTE AUX MEMBRES SUPÉRIEURS



COTATION DU DASH

Au printemps 2002, une nouvelle méthode de cotation a été développée. Bien que cette nouvelle méthode soit équivalente à l'originale, elle est plus simple, plus efficace et moins complexe (surtout en présence de données manquantes). Pour ces raisons, nous vous recommandons d'utiliser cette méthode révisée. Toutefois, sentez-vous libre d'utiliser la méthode que vous préférez puisque vous arriverez au même score.

Le DASH comporte deux composantes : la première porte sur l'incapacité et les symptômes (30 questions, score de 1 à 5) et la seconde comporte deux modules optionnels, sur le travail et sur le sport/musique (4 questions par module, score de 1 à 5).

Score sur l'incapacité et les symptômes

Au moins 27 des 30 questions doivent être répondues pour pouvoir calculer un score global. Additionnez les réponses de chaque question et divisez par le nombre de questions répondues pour en faire la moyenne. Vous obtiendrez un score sur cinq. Pour obtenir un score sur 100, soustrayez un et multipliez par 25. Cette transformation est faite pour faciliter la comparaison avec d'autres mesures dont l'échelle est de 0 à 100. Plus le score est élevé, plus l'incapacité est élevée.

$$\text{Score du DASH} = \left(\left[\frac{\text{Somme des valeurs choisies}}{\text{Nombre de question répondues}} \right] - 1 \right) \times 25$$

Modules optionnels (sport/music ou travail)

Chaque module optionnel contient quatre questions. Ces modules peuvent être complétés ou non par l'individu en raison de la nature des questions. Le but de ces modules optionnels est d'identifier des difficultés spécifiques qu'un athlète professionnel, des artistes ou d'autres groupes de travailleurs particuliers pourraient expérimenter, mais qui n'affectent pas les activités de la vie quotidienne. Pour ces groupes, la première portion du DASH (30 questions) ne permettrait pas de cibler des difficultés. La même procédure est utilisée pour calculer le score des modules optionnels. Toutes les quatre questions doivent être répondues pour pouvoir calculer un score. Additionnez simplement les valeurs de chaque réponse et divisez par quatre (nombre de questions), soustrayez un et multipliez par 25 pour obtenir un score sur 100.

Données manquantes

Si plus de 10% des questions (c'est-à-dire, plus de trois questions) ne sont pas répondues, il n'est pas possible de calculer un score sur l'incapacité et les symptômes. Aucune donnée manquante ne peut être acceptée pour les modules optionnels puisqu'il n'y a que quatre questions. Cette règle s'applique autant pour l'ancienne que la nouvelle méthode de calcul du score.